

École : le bilan du quinquennat au scanner

Depuis 2012, trois ministres se sont succédé au ministère de l'Éducation. Ont-ils tenu les promesses du candidat Hollande ? Qu'ont-ils changé ? À l'occasion de cette dernière rentrée, nous avons passé en revue promesses et réalisations.

Les postes de profs

La promesse du Président : « Je créerai en cinq ans 60 000 postes supplémentaires dans l'éducation ».

Le résultat : Selon le ministère de l'Éducation nationale, 42 338 postes ont déjà été créés et l'objectif annoncé, soit 54 000 emplois au titre de l'enseignement scolaire, sera atteint à la fin du mandat.

Mais dans le détail, ces 42 338 postes ajoutés au budget comportent beaucoup de stagiaires en formation, payés à plein-temps, mais à mi-temps devant les élèves. En conséquence, c'est en réalité, au maximum, 22 927 équivalents temps pleins devant élèves qui ont été ajoutés. Mais ce maximum ne correspond pas non plus à la réalité. D'une part, environ 10 % des emplois budgétés ne sont pas pourvus pour les enseignants.

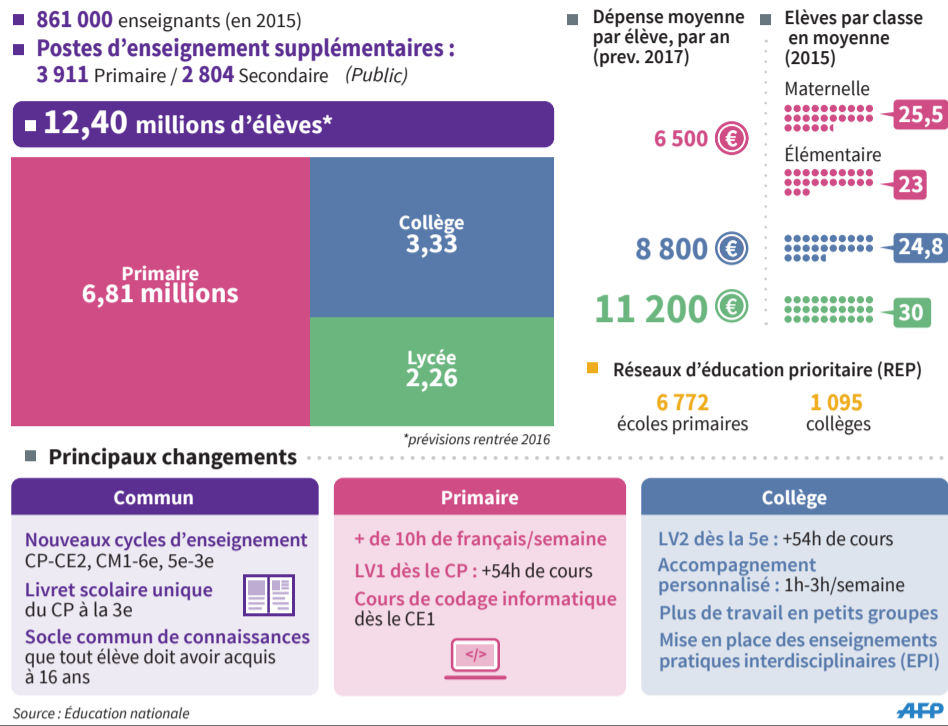
D'autre part, ces postes concernent d'autres catégories (surveillants, administratifs...). Concrètement, selon les publications statistiques annuelles du ministère, il y a 19 300 enseignants de plus qu'à la rentrée 2012. Dans le même temps, on compte 258 000 élèves de plus.

La promesse : « Je mettrai en place un prérecrutement des enseignants avant la fin de leurs études ».

Le résultat : En 2013, l'Éducation nationale lançait les « emplois d'avenir professeur », proposés aux étudiants boursiers.

Moyennant 12 heures par semaine dans un établissement et l'engagement de se présenter à un concours d'en-

La rentrée 2016 : chiffres et nouveautés



seignement, ceux-ci étaient rémunérés environ 900 euros. Malgré une intense promotion de ce dispositif, seulement 15 000 contrats ont été signés sur 18 000 proposés. Discrètement supprimés à la rentrée 2015, les emplois d'avenir sont désormais remplacés par des postes d'apprentis professeurs. À cette rentrée, 1 100 contrats sont proposés.

La promesse : « Pour tous, je rétablirai une formation initiale digne de ce nom ».

Le résultat : Depuis 2009, sous le précédent gouvernement, après avoir obtenu le concours, les nouveaux professeurs étaient directement en classe à plein-temps devant les élèves. Désormais, ils sont à mi-temps devant les élèves pendant la deuxième année de leur master.

La priorité au primaire

La promesse : « Je ferai en sorte que les enfants de moins de trois ans puissent être accueillis en maternelle ».

Le résultat : entre 2001

et 2012 le taux de scolarisation a été divisé par trois, passant à 11 %. Depuis 2012, il se stabilise et commence tout juste à remonter avec 11,7 % des élèves à cette rentrée. L'accueil est de droit dans les zones les plus défavorisées mais il reste soumis au bon vouloir des équipes enseignantes ailleurs, dans la mesure où un enfant de moins de trois ans compte seulement pour un tiers des enfants dans les effectifs. La promesse de créer un service public de la petite enfance a été abandonnée.

La promesse : « Dans l'affectation des nouveaux personnels, ma priorité ira aux écoles maternelles et primaires ainsi qu'aux zones en difficulté ».

Le résultat : Depuis 2012, il y a eu 12 823 équivalents temps pleins créés dans les écoles, soit un peu plus que dans les collèges et lycées. Mais dans le même temps, il y a eu environ 90 000 élèves en plus. Le taux d'encadrement, autour de 24 élèves par classe en primaire, n'a quasiment pas bou-

gé. Environ 2 300 emplois ont été consacrés au dispositif « Plus de maîtres que de classes » dans les zones d'éducation prioritaire.

Les rythmes

La promesse : « Dans l'intérêt de nos enfants, je reverrai les rythmes scolaires, qui n'ont aucun équivalent en Europe ».

Le résultat : La réforme des rythmes scolaires, qui a remis des classes le mercredi et développé des activités périscolaires, a constitué l'un des premiers dossiers du ministère Peillon. Face à la bronca des maires, Benoît Hamon, son successeur, a permis aux communes de maintenir la journée de classe à 6 heures, ceci sous forme d'expérimentation.

En août 2016, Najat Vallaud-Belkacem, a fait entrer cette dérogation dans le droit commun. 15 % des écoles en bénéficient, surtout en zones très rurales.

Muriel FLORIN



Priorité à la sécurité oblige, pour cette dernière rentrée du quinquennat, la ministre Najat Vallaud-Belkacem était accompagnée hier du ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve dans une école proche du Bataclan à Paris. AFP

Échec scolaire, un long chemin

Les élèves en difficulté

La promesse : « Les élèves les plus en difficulté bénéficieront d'un accompagnement personnalisé pour que le nombre de jeunes qui sortent sans qualification du système scolaire soit divisé par deux », avait déclaré François Hollande.

Le résultat : en 2012 on estimait que 136 000 jeunes de plus de 15 ans sortaient chaque année sans diplôme du système scolaire. Le ministère estime qu'ils sont aujourd'hui 110 000, le même nombre qu'en 2014. La tendance à la dérive était amorcée avant 2012. En 2016, pour accentuer cette dérive, sont mises en place des bourses de 1 000 € pour les décrocheurs de 16 à 18 ans inscrits dans un parcours de retour en formation. Par ailleurs, le droit à repasser un examen est renforcé, avec la conservation des bonnes notes au bac.

L'enseignement professionnel

La phrase : « Je renforcerai et valoriserai les filières d'enseignement professionnel et technologique », avait promis le Président.

Le résultat : Ces filières sont en effet valorisées dans les discours ministériels, mais la proportion d'élèves qui se dirigent vers la filière professionnelle est en baisse. Parmi les bacheliers en 2012, il y avait 31,3 % de bacs pros en 2012. Ils représentent 28 % à la session 2016. L'orientation en technologique, de l'ordre de 20 % est stable.

Grèves des profs à l'horizon

Cela devient un classique : pas de rentrée sans annonce de grève. 2016 n'échappe pas à la tradition. Le Snes-Fsu et l'intersyndicale opposée à la réforme du collège (Sud, CGT, FO, Snep) appellent à une grève nationale le jeudi 8 septembre.

Le ministère de l'Éducation nationale estime « entre 5 et 10 % » le nombre de collèges où se cristallise une opposition à la réforme. Le Snes appelle les profs à la « résistance pédagogique invitant les profs à refuser de fléchir aide personnalisée (AP) et enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) dans les emplois du temps ». Le Snes entendra aussi les dissuader de « se lancer dans les EPI de façade, d'entrer dans des réalisations pratico-pratiques ».

Le cousin du Snes pour le primaire, le Snuipp-Fsu, n'est guère plus tendre avec le ministère : « Entre les suppressions de postes opérées sous Sarkozy, et la démographie qui augmente, les enseignants n'ont pas ressenti de changement sur le terrain », estiment ses responsables.

La fracture entre les syndicats qui font de la revendication leur moteur et les syndi-



Une grève de l'Éducation nationale est prévue le 8 septembre. AFP

cats réformistes reste nette. L'Unsa Éducation réaffirme par exemple son soutien à la réforme du collège.

Quant aux professionnels de l'animation, leur grogne est portée par cinq syndicats (CFDT, CFTC, EpA-Fsu, Sep-Unsa et Unsa-Territoriaux). Ils appellent à une grève le 5 septembre contre ce qu'ils qualifient de « passage en force » du gouvernement qui a pérennisé par décret le 1er août les taux d'encadrement expérimentaux des activités périscolaires (un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans).

La polémique de la Toussaint

Le découpage des vacances scolaires de la Toussaint pour l'année scolaire à venir est inhabituel : elles débuteront un mercredi, le 19 octobre, et les cours reprendront le jeudi 3 novembre. Deux semaines de vacances en milieu de semaine qui mécontentent les parents en panne de solutions de garde et professionnels du tourisme redoutant une concentration sur une semaine au lieu de deux.



Deux semaines de vacances qui iront du mercredi au mercredi. Photo Julio PELAEZ

« Situation exceptionnelle »

« Je comprends les difficultés que les parents ou les organismes de tourisme peuvent ressentir [...] Mais je tiens à dire que c'est une situation exceptionnelle qui ne se reproduira pas », a déclaré la ministre de l'Éducation, Najat Vallaud-Belkacem.

Pour justifier ce choix, elle avait d'abord invoqué le rythme de vie des élèves à respecter : il est recommandé de ne pas dépasser sept

semaines d'école après la rentrée. Hier, elle a avancé une autre explication : « Si la rentrée de la Toussaint avait eu lieu un lundi, cela faisait entrer les enfants le lundi qui précède un jour férié (le 1er novembre). On a gardé des semaines entières pour les vacances de Noël, d'hiver et de printemps. On était donc obligé de céder sur ce point », précise la ministre.

La droite veut sanctuariser l'école

« Ce gouvernement aura multiplié les déceptions et les effets de communication en matière d'éducation », affirme dans un communiqué, la déléguée à l'Éducation du parti Les Républicains, la députée du Doubs Annie Genevard (filloniste). L'élue, qui avait démissionné avec fracas du Conseil supérieur des programmes (CSP) il y a un an, appelle à « une resanctuarisation impérative de l'école », en mettant l'accent sur « la transmission des savoirs fondamentaux ». Tous les candidats de droite militent pour accroître l'autonomie des établissements (rôle accru des chefs d'établissement, recrutement sur profil, modulation des programmes). Mais entre Nicolas Sarkozy, François Fillon ou Bruno Le Maire d'un côté, et Alain Juppé de l'autre, il y a parfois plus que des nuances dans l'approche des questions éducatives. Le maire de Bordeaux avait dégainé le premier en publiant un livre sur l'école en août 2015 (« Mes chemins pour l'école »). « La

France n'a pas un problème avec son système éducatif, mais un problème face à la difficulté scolaire », résumait en décembre dernier Benoist Apparu devant les Journalistes Education (Ajeduc), rappelant que Juppé « ne croyait pas à un grand soir de l'éducation ». Sarkozy, Juppé et Fillon sont d'accord pour « mettre le paquet sur le primaire », Fillon voulant rendre l'école obligatoire dès 5 ans, Sarkozy créer un « CP + » pour les élèves ayant de fortes lacunes. Le Maire s'est surtout fait entendre contre la réforme du collège, préconisant « un collège diversifié ». Quant à Sarkozy, c'est sans doute celui qui va le plus loin dans la « rupture » : il veut non seulement revenir sur la réforme du collège et des rythmes scolaires, mais augmenter le temps de présence des élèves et des profs de 25 % (ce qui pourrait permettre d'après ses calculs, la suppression de 90 000 postes), et instituer des primes au mérite pour les enseignants... Philippe RIVET

L'INFO EN +

AU COLLÈGE NOUVEAU BREVET

La réforme entre en œuvre. Les chefs d'établissement peuvent fixer 20 % des horaires des enseignements, selon le projet d'établissement. La deuxième langue vivante est enseignée dès la 5^e au lieu de la 4^e. Les langues anciennes n'ont plus un statut d'option mais de matière de complément. Elles s'intègrent au sein d'un EPI « langues et culture de l'Antiquité ». Le brevet comporte une épreuve orale et une épreuve de science supplémentaire.

2016/2017

Calendrier des Vacances SCOLAIRES

Zones A, B, C

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués

RENTÉE DES ENSEIGNANTS
 A-B-C : mercredi 31 août

RENTÉE DES ÉLÈVES
 A-B-C : jeudi 1^{er} septembre

VACANCES DE LA TOUSSAINT
 A-B-C : du mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre

VACANCES DE NOËL
 A-B-C : du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier 2017

VACANCES D'HIVER
 A : du samedi 18 février au lundi 6 mars
 B : du samedi 11 février au lundi 27 février
 C : du samedi 4 février au lundi 20 février

VACANCES DE PRINTEMPS
 A : du samedi 15 avril au mardi 2 mai
 B : du samedi 8 avril au lundi 24 avril
 C : du samedi 1^{er} avril au mardi 18 avril

VACANCES D'ÉTÉ
 A-B-C : samedi 8 juillet 2017

Les zones sont désormais:
 Zone A : académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.
 Zone B : académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen et Strasbourg.
 Zone C : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Les classes vaqueront le 26 et 27 mai 2017

Source : ministère de l'éducation nationale

Infographie : P. Villard